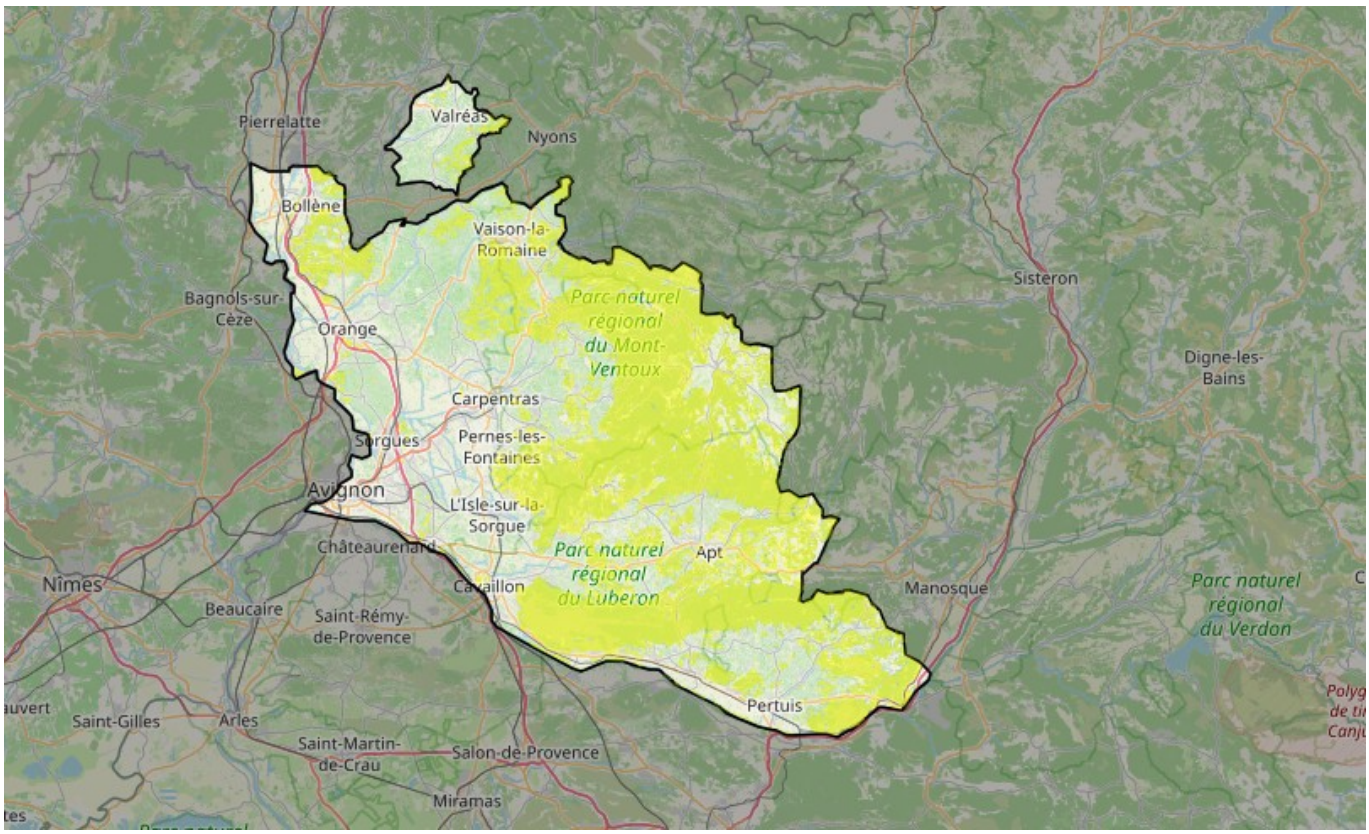
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Tour de France, les Dentelles de Montmirail fermées au public les 6 et 7 août



Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse interdit l'accès au massif des Dentelles de Montmirail ce jeudi 6 et vendredi 7 août. Une mesure exceptionnelle pour cause de Tour de France cycliste Femmes. L'interdiction d'accès est destinée à garantir la sécurité des milliers de spectateurs attendus et à limiter le risque d'incendie dans un secteur ultra sensible, alors que plus de 200 gendarmes, 224 sapeurs-pompiers et plus de 100 personnels dédiés à la surveillance des massifs seront mobilisés.

Jeudi 6 août, plusieurs milliers d'amateurs s'élanceront de Vaison-la-Romaine pour L'Étape du Tour, avant que les meilleures coureuses du peloton mondial ne disputent, le lendemain, la très attendue arrivée au sommet du Mont Ventoux lors de la 7e étape du Tour de France Femmes.

Un massif préservé malgré la fête du vélo

Mais cette grande fête populaire se déroule alors que toute la France se trouve en très forte vigilance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

face au risque de feux de forêt. C'est pourquoi le préfet de Vaucluse a décidé d'interdire totalement l'accès au massif des Dentelles de Montmirail durant ces deux journées.

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Copyright Facebook Le Tout de France Femmes avec Zwift

Des secteurs entièrement interdits
Concrètement, aucun spectateur, promeneur ou randonneur ne pourra pénétrer à l'intérieur du massif des Dentelles de Montmirail, y compris dans sa partie comprise entre Caromb, Crillon-le-Brave et Bédoin. Seule la circulation piétonne le long de la RD19 reste autorisée. Même restriction sur la RD90, empruntée par les cyclistes : le public ne pourra pas s'installer entre la sortie du village de Suzette et la descente du col de la Chaîne, sur la commune de Malaucène. Le seul secteur bénéficiant d'une dérogation demeure le site du Paty.

Un dispositif conséquent
Pour l'occasion, plus de 200 gendarmes seront déployés sur le terrain. Le SDIS 84 mobilisera jusqu'à 224 sapeurs-pompiers et 60 véhicules le vendredi, jour de l'arrivée au Ventoux. À cela s'ajoutent plus de 100 agents et bénévoles chargés de la surveillance des massifs forestiers : comités communaux feux de forêt (CCFF), écogardes, Office national des forêts, Office français de la biodiversité et Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Une vigilance particulière sera également exercée sur les pistes DFCI afin qu'elles restent entièrement accessibles aux secours.

La prudence reste de mise
Le préfet de Vaucluse rappelle que, même dans les massifs restant ouverts, il est absolument interdit de fumer, d'allumer un feu et de stationner sur les pistes DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) uniquement réservées aux véhicules d'intervention.

Les infos pratiques
La carte actualisée des massifs ouverts ou fermés est consultable sur les sites de l'État en Vaucluse et du dispositif de prévention des incendies. Une borne d'information téléphonique est également accessible au 04 28 31 77 11. En cas de départ de feu, composer immédiatement le 18 ou le 112 en indiquant précisément sa localisation.
Source : Préfecture de Vaucluse. Les risques de prévention incendie ici.
Mireille Hurlin